

Industrie.

Durant la dernière session, cette question a fait un grand pas.

Antérieurement, il s'était fait beaucoup de mouvements; les suggestions n'avaient pas manqué; mais les efforts se ressentaient de l'isolement où ils se produisaient. Et puis, l'on agissait peut-être trop sans savoir. Mais, nous croyons que désormais grâce à la mesure adoptée à la dernière session, nos hommes d'entreprise trouveront plus facile l'exploitation de nos ressources, et pourront s'y livrer avec plus de certitude qu'autrefois d'y trouver des profits. Car, nous voyons par le rapport du comité nommé à la dernière session, et qui doit être l'expression de la législature, que l'on veut étudier nos richesses et nos besoins. Cette étude faite, aux frais du pays, est un véritable secours à notre industrie. Elle rendra les risques moins grands et les profits plus certains. Quand nous connaîtrons tout ce que notre pays renferme de ressources, qu'on nous aura appris les moyens de les exploiter; que tous nous serons instruits sur celles qui peuvent l'être, et sur celles qui ne sont susceptibles de rapporter que peu ou point d'avantages, il sera incontestablement plus facile de s'aventurer dans la voie industrielle, et nous ne doutons point, qu'alors l'esprit d'initiative se manifesterait chez un grand nombre de personnes, qui jusqu'à présent, se sont montrées assez indolentes.

Voici le rapport du comité nommé à la dernière session. Il est signé de M. Gendron, qui avait été nommé président de ce comité, dont l'organisation est due à son initiative:

RAPPORT du Comité Spécial pour prendre en considération les meilleurs moyens de développer l'industrie dans cette Province.

Assemblée Législative,
Quebec, 21 décembre 1871.

Votre comité ayant été nommé à une époque très avancée de la session et le temps de tous les membres, qui en font partie, se trouvant absorbé par des travaux urgents accomplis dans d'autres comités, il lui a été impossible de réunir plus de trois fois un *quorum* de ses membres: d'un autre côté, la nature et l'importance des questions soumises à l'étude de votre comité, sont telles, qu'il lui faudrait plusieurs mois d'un travail incessant consacré à l'étude d'un grand nombre de documents et à l'examen de spécialités ou matière d'industrie, pour pouvoir donner, sur les matières sur lesquelles il a été chargé de s'enquérir, tous les renseignements que votre honorable Chambre peut attendre de lui.

Cependant malgré le peu de temps laissé à votre comité, il lui a été facile de se convaincre de suite de l'importance, même de l'urgence qu'il y a, pour cette honorable Chambre, de bien connaître quelles nouvelles sources

de revenu, et quelles richesses l'industrie peut développer dans la Province de Québec, et par conséquent, la grandeur des services qu'un comité de la nature du vôtre peut rendre, et l'impulsion considérable que ses études peuvent donner en ce pays à l'industrie.

Tout en reconnaissant que l'éducation industrielle concernant un grand nombre des principales branches d'industrie, est encore à créer dans cette Province, et qu'elle est nécessaire pour apprendre à ses habitants à tirer parti de toutes ses richesses, et que l'industrie peut tirer un parti immense de nos pouvoirs d'eau, de nos mines et de nos riches forêts; votre comité s'est borné, pour le moment à ne s'occuper que des industries annexes de l'agriculture, considérant qu'elles sont celles qu'il importe davantage de développer au milieu de nous.

Dans une de ses séances, votre comité a entendu, touchant ces dernières industries, M. Bonnemant, cultivateur distingué, propriétaire du domaine de Froulan, dans le Morbihan (France), à qui il a été décorné une des douze médailles d'honneur données par le jury agricole de l'Exposition Universelle de 1871, et qui a une grande expérience dans l'exploitation des industries agricoles.

Votre comité soumet à la considération de votre honorable Chambre, le procès-verbal des réponses de M. Bonnemant, qui est annexé au présent rapport.

Pour atteindre avec le plus d'efficacité tout le résultat que votre honorable Chambre a eu en vue, en provoquant la solution des questions à lui soumises, votre comité a l'honneur de suggérer:

1. La formation, par cette honorable Chambre, au commencement de chaque session, d'un comité permanent chargé de s'occuper spécialement des industries en cette Province.

2. La tenue par ce comité d'une enquête concernant l'industrie et plus spécialement touchant les industries à créer, et celles qui se trouvent à exister mais qui ne sont pas développées suffisamment; les causes qui entravent les progrès de ces industries.

La dite enquête devra être tenue de la même manière que celle qui a été ci-devant tenue au sujet de l'agriculture et de la colonisation,

Votre comité recommande, surtout, qu'une série de questions concernant ces matières, soit proposée par des hommes compétents, sous la direction du département de l'agriculture, et adressée à tous les principaux industriels et à toutes les personnes en état de donner des renseignements utiles, afin que les réponses à ces questions puissent aider les travaux du comité que votre honorable Chambre pourra juger à propos de nommer à sa prochaine session.

Le tout néanmoins respectueusement soumis,

P. S. GENDRON,
Président.

On lit dans le *Journal de Québec*:

D'après M. l'ingénieur Legge, le tracé nord de l'Outaouais serait non seulement moins dispendieux, mais encore préférable, à celui de la rive sud au point de vue du commerce et des profits. D'après ses calculs, toujours approximatifs sans doute, le chemin de la colonisation du nord devra coûter \$400,000 de moins que celui de Vaudreuil et d'Outaouais. Il serait évalué comme suit: de Montréal (Hochelaga) à Sainte Thérèse, y compris la construction de deux ponts 17 milles, \$528,902 ou \$31,112 par mille; de Sainte Thérèse à Carillon, 29½ milles, \$505,495 ou \$17,169 par mille; de Carillon à Grenville 13 milles, \$248,153 ou \$19,142 par mille; de Grenville à Outaouais, 60 milles, \$1,486,676 ou \$24,778 par mille. Distance totale: 119½ et coût total: \$2,770,926; coût moyen par mille: \$23,104.

La voie devra être de 4 pieds 8½ pouces pour s'accorder avec ces chiffres. Les abouts et les piliers des ponts seront en pierre. M. Legge évalue à \$150,000 le matériel roulant et à \$170,000 les stations, usines, etc.

Nous lisons dans le *Catholic Sentinel* de Portland, Oregon:

Nul homme n'a rencontré la prospérité dans le monde sans la coopération de son épouse. Si elle joint ses efforts à ceux de son époux ou que par ses sourires encourageants elle le récompense de ses fatigues, et avec quelle confiance ne se rendra-t-il pas à son commerce ou à sa ferme, ne parcourra-t-il pas le pays, ne traversera-t-il pas les mers, ne bravera-t-il pas les difficultés, ne s'exposera-t-il pas au danger, s'il sait qu'il ne dépense pas ses forces en vain, mais que le bonheur du toit sera la récompense de ses travaux. La sollicitude et la déception entrent dans l'histoire de la vie de tout homme, et il n'est qu'à demi pourvu pour le voyage celui qui ne trouve d'amis que pour les jours heureux, tandis que pour ses mois d'épreuves et de malheurs il ne s'est ménagé la sympathie de personne.

Les insouciés. — M. Brooks, le Président d'une société d'Entomologie à New York, ne craint pas d'avancer que les dommages causés par les insouciés ne s'élèvent pas à moins de \$100,000,000 par année pour les États Unis.

Ce chiffre mérite certainement d'attirer l'attention des agriculteurs.

On lit dans le *Journal de Bruxelles* du 5 courant.

Le Rev. M. Verbist, missionnaire au Canada, est arrivé samedi à Anvers. Il est chargé d'une mission spéciale pour le gouvernement de la province de Québec. Il doit visiter successivement la Belgique, une partie de la Hollande et de l'Allemagne, l'Alsace et la Lorraine, et retourner au Canada, vers le 10 avril, avec de nombreux colons de ces différents pays.